

PROGRAMME DE FORMATION

Management coopératif et cadre de supervision

Dispensée par le Laboratoire d'Intervention et de recherche ATEMIS
(Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services)

Public concerné :

Pour répondre aux besoins de travailler les difficultés professionnelles rencontrées au quotidien soit dans le cadre de sa fonction au sein de son entreprise, soit dans le cadre de missions de conseil ou de formation, ATEMIS propose aux participants de développer une référence partagée fondée sur les éléments théoriques, méthodologiques et pratiques qui forment une manière de doctrine mobilisable dans le cadre de leurs interventions pluri-acteurs et pluridisciplinaires.

Cette formation s'adresse à tout professionnel assumant des responsabilités dans le champ des RH et des conditions et relations de travail : consultants, coachs, managers, RH... ou toute personne intervenant auprès de collectifs de travail ou d'Instances Représentatives du Personnel.

Objectifs :

Il s'agit, sur la base de l'analyse des difficultés rencontrées dans le travail, de mieux cerner les enjeux RH et d'acquérir les fondements théoriques structurant le management coopératif.

A l'issue de la formation le stagiaire aura :

- Acquis une compréhension fine des principaux référents du modèle du « management coopératif » ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'économie de la coopération ;
- Acquis les principaux éléments théoriques relevant de l'ergonomie servicielle ;
- Confronté son expérience aux référents de ces modèles ;
- Confronté son expérience à celle des autres stagiaires.

Contenu :

Devant la grande complexité des situations de travail et les difficultés de les faire évoluer dans une dynamique qui rende compatibles la santé des salariés et la performance de l'organisation, ce dispositif veut offrir la ressource d'un espace où les participants peuvent exprimer leurs difficultés professionnelles et les travailler sur la base d'un cadre de référence partagé. Ce cadre de référence est celui formé des éléments de doctrine développés par ATEMIS, laboratoire d'intervention et de recherche, dans ses approches pluridisciplinaires.

Le cycle est organisé sur 9 séances d'1/2 journée de 14h à 18h.

Méthode pédagogique :

Chaque séance est organisée en deux temps :

- un temps réservé à la présentation de cas et de difficultés rencontrées dans le travail des participants ;
- un temps réservé à la présentation de la doctrine d'ATEMIS concernant le travail, le développement des organisations, l'évolution des relations entre santé-subjectivité-performance et les leviers de leur transformation.

Dates et lieux :

La durée de la formation est de 36 heures soit 9 séances de 4 heures (14h à 18h)

Les dates de formation pour l'année :

- Mardi 31 janvier 2017
- Mardi 28 février 2017
- Mardi 28 mars 2017
- Mardi 25 avril 2017
- Mardi 23 mai 2017
- Mardi 27 juin 2017
- Mardi 19 septembre 2017
- Mardi 24 octobre 2017
- Mardi 21 novembre 2017

La formation aura lieu dans les locaux de l'Aract Bretagne 10 rue Nantaise 35000 Rennes

Les formateurs :

Les séances sont animées par François Hubault et Thierry Debuc, ergonomes.

Suivi et évaluation :

En application de l'article L.6353-1 du code du travail « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

Prix :

Les séances ne peuvent être modifiées ni dans leurs dates, ni dans leurs horaires, ni dans leur périodicité. Leur prix est dû dans sa totalité dès l'inscription, que le stagiaire soit ultérieurement assidu ou non.

La contribution financière demandée est de 2.700 € HT (3.240 TTC) pour les structures ;
1.400 € HT (1.680 TTC) pour les inscriptions individuelles.

(formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile-De-France).